

## CMF

L'économie mondiale dépend de la liberté de navigation dans les eaux internationales afin de garantir le commerce au travers des vastes étendues océaniques. Les Marines du monde doivent coopérer entre elles et avec les Organisations internationales pour garantir la sécurité dans la zone. La coalition de forces maritimes (Combined Maritime Forces, CMF) fut créée en 2001 pour contrer la menace du terrorisme international mais la mission fut étendue par la suite aux opérations de contre-piraterie. D'une coalition initiale de 12 marines, les CMF comprennent actuellement 33 nations à travers le monde, avec un soutien actif du Conseil de Coopération du Golfe et une implication grandissante des pays du Sud-est asiatique.

### Membres des CMF

*Australie, Bahrein, Belgique, Canada, Danemark, France, Allemagne, Grèce, Italie, Irak, Japon, Jordanie, Koweït, Malaisie, Pays-Bas, Nouvelle Zélande, Norvège, Pakistan, Philippines, Portugal, Qatar, République de Corée, Royaume d'Arabie Saoudite, Seychelles, Singapour, Espagne, Thaïlande, Turquie, EAU, Royaume Unis, USA, Yemen.*

La zone d'opérations des CMF se situe dans une région maritime du monde stratégiquement essentielle. Elle couvre 3.2 millions de nautiques carrés, bordée par 21 états. Les voies de communication de la région relient 3 points clés : le détroit d'Ormuz, Bab El Mandeb (BAM) et le canal de Suez par lesquels doivent transiter l'énergie et le commerce mondial. La liberté de navigation et la libre circulation commerciale dans la région sont menacés par le terrorisme, les trafics illicites et la piraterie. Commandées depuis un quartier général situé à Bahrein, les CMF mettent en œuvre trois Task Forces de coalition (CTFs) en mer Rouge, dans le golfe d'Aden, en mer d'Arabie, dans le bassin Somalien et océan Indien, dans le golfe d'Oman, et dans le golfe Arabo-Persique.

Quand il s'agit de combattre la piraterie, aucune Nation ou armée seule ne dispose d'assez de navires ou d'aéronefs pour couvrir l'ensemble de la zone.

Opérant dans le respect du droit international, les CMF obtiennent des résultats en travaillant unis, en mutualisant les ressources et en soutenant activement les forces maritimes régionales patrouillant leur propre environnement maritime.

## CTF-150

Créée en 2002, la CTF150 lute principalement contre les organisations terroristes et leurs activités illégales, en restreignant leur liberté de manœuvre dans le domaine maritime.



La CTF150, avec les moyens des nations membres des CMF, conduit des opérations de sécurité maritime dans les eaux internationales du Moyen-Orient et du nord de l'océan Indien. Basées sur le renseignement, elles sont soigneusement préparées. Ces opérations garantissent que la navigation commerciale régulière circule librement dans la région. Elles contribuent à l'effort sécuritaire des pays riverains pour réduire l'usage de l'environnement maritime comme milieu de transport illégal de personnes, d'armes, de charbon et de drogue, et ainsi faire obstruction au financement des organisations terroristes.

## CTF-151

Créée en 2009, la CTF151 lute principalement contre la piraterie et le brigandage maritime. S'engageant avec des partenaires régionaux et d'autres parties du monde, elle contribue au développement de capacités et à améliorer les capacités nécessaires pour garantir la liberté de navigation et protéger le commerce maritime mondial.

Conjointement avec les Forces Navales de l'Union Européenne (EU NAVFOR) et d'autres nations indépendantes comme la Chine et l'Inde, la CTF151 patrouille le Corridor de Transit Maritime de Sécurité, comprenant l'IRTC et étendu par le BAM au sud de la mer Rouge dans le golfe d'Aden ainsi que le bassin Somalien. Tandis que la présence des unités du CTF151 produit un effet dissuasif, elles encouragent également les compagnies maritimes à prendre les mesures de précaution afin de réduire la vulnérabilité de leurs bateaux à des attaques. Ces mesures sont détaillées dans le *Best Management Practice* (BMP) promulgué par un consortium de l'industrie maritime et d'organisations militaires engagées dans les opérations de contre-piraterie. Il est fortement recommandé aux navires de commerce d'adhérer strictement à ces pratiques.

Pour rester informé des activités des CMF, visitez notre site Internet  
<https://combinedmaritimeforces.com> or e-mail us at: [cmf\\_info@me.navy.mil](mailto:cmf_info@me.navy.mil)

Suivez nous sur Twitter @CMF\_Bahrain ou sur notre page Facebook : Combined Maritime Forces





# CTF-152

Créée en 2004, la zone d'opérations du CTF 152 est l'une des plus importantes du monde et des plus contraintes géographiquement. Le CTF 152 opère dans le Golfe Arabo-Persique, une région hautement stratégique et politiquement complexe. L'état-major est constitué de personnel originaire des nations du Conseil de Coopération du Golfe (*Gulf Cooperation Council*), soutenu par les moyens des CMF. Le CTF 152 coordonne les opérations de sécurité maritime dans le Golfe, facilitant la coopération et la coordination entre les forces navales. La *Task Force* opère également pour protéger de la menace terroriste les infrastructures maritimes clés, dont les plateformes pétrolières. Les opérations du CTF 152, en les privant de leur liberté d'action en mer, influencent l'activité des groupes terroristes ou autres organisations qui dégradent la sécurité maritime ou conduisent tous types d'activités illégales.



# Vision de la CMF

Les *Combined Maritime Forces* (CMF) sont un partenariat maritime global et permanent de nations désireuses de mener des Opérations de Sécurité Maritime (MSO) afin d'atteindre un objectif commun de sécurité et stabilité dans l'environnement maritime.

Leurs forces doivent être de taille modulable, flexibles et réactives dans un environnement de plus en plus complexe, varié et changeant et doivent être préparées à contrer toutes les menaces pesant sur la sécurité maritime dans les 10 prochaines années.



## CMF

Les CMF visent à établir, promouvoir et protéger la liberté de navigation pour tous les marins légitimes en contrant le terrorisme, la piraterie, le trafic de drogue, la contrebande et tout autre menace émergente en :

- Soutenant la libre circulation du commerce légitime dans la région.
- Interdisant l'usage de la haute mer aux terroristes et aux acteurs non étatiques illicites.
- En prenant des engagements stratégiques avec les partenaires régionaux et autres parties prenantes clés dans la région.



# Combined Maritime Forces



*Ready Together*  
*Prêts ensemble*